

CONSIGNES SANTE & SECURITE DANS LE CADRE DE LA REPRISE APRES CONFINEMENT

Rédacteurs : Services Prévention et Sécurité : Université de Lille, CNRS, Inserm, Centrale Lille Institut, ENSAIT, Institut Pasteur de Lille

Date :29/04/2020 - Version : 1

Ce document présente les consignes à respecter pour protéger les agents et éviter la propagation du virus SARS-CoV-2 responsable du COVID 19. Elles doivent être connues, comprises et mises en œuvre par l'ensemble du personnel pour la santé de tous. Il est à noter que ce document constitue un cadre général, qui pourra faire l'objet d'adaptations locales par le directeur d'unité, le chef de service selon la politique de la tutelle hébergeante.

RAPPELS PREALABLES SUR LE COVID-19

Les coronavirus sont une famille de virus, qui provoquent des maladies allant d'un simple rhume (certains virus saisonniers sont des coronavirus) à des pathologies plus sévères comme les détresses respiratoires du MERS-CoV, du SRAS ou du COVID-19.

La maladie se transmet par gouttelettes (sécrétions invisibles, projetées lors d'une discussion, d'éternuements ou de la toux) en contact avec les yeux, le nez ou la bouche. On considère qu'un contact étroit avec une personne malade est nécessaire pour transmettre la maladie : même lieu de vie, contact direct à moins d'un mètre lors d'une discussion, d'une toux, d'un éternuement ou en l'absence de mesures de protection.

Un des autres vecteurs privilégiés de la transmission du virus est le contact du visage par des mains non lavées ou ayant été en contact avec des surfaces souillées par des gouttelettes.

CONSIGNES SANTE & SECURITE DANS LE CADRE DE LA REPRISE DU 11 MAI 2020

Rédacteurs : Services Prévention et Sécurité : Université de Lille, CNRS, Inserm, Centrale Lille Institut, ENSAIT, Institut Pasteur de Lille

Date :29/04/2020 - Version : 1

MESURES BARRIERES A RESPECTER

La lutte contre la propagation du virus repose en premier sur le strict respect des mesures barrières qui sont un ensemble de gestes et d'attitudes individuelles permettant de réduire le risque de transmission du virus :

1. Respecter une distance minimale **d'un mètre** entre les personnes à tout moment.
2. Si le respect de cette distance n'est pas possible, porter obligatoirement un masque (Masque grand public à minima, cf. annexe 1 sur le port de masques).
3. Ne pas se toucher le visage avec ses mains, en particulier le nez, les yeux et la bouche.
4. Se laver fréquemment les mains de façon approfondie (cf. annexe 2 sur la méthodologie), a minima :
 - après s'être mouché, avoir toussé ou éternué,
 - avant de mettre le masque et après avoir enlevé un masque,
 - à chaque changement de tâche,
 - après contact impromptu avec d'autres personnes,
 - après avoir utilisé des équipements communs,
 - après être allé dans des zones communes (salle de repos,...),
 - après avoir porté des objets récemment manipulés par d'autres personnes,
 - avant de boire, manger et fumer,
 - après tout passage aux toilettes.
5. Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir à éliminer immédiatement dans une poubelle.
6. Minimiser les contacts entre les personnels et le public, en remplaçant les réunions en face à face par des communications virtuelles, en mettant en œuvre le télétravail si possible et en s'assurant de la distanciation sociale au poste de travail.
7. **Si présence de signes d'une possible infection Covid-19** (toux, essoufflements, fièvre, etc.) : Rester chez soi ou dans son lieu de confinement, éviter les sorties et les contacts avec des personnes fragiles, contacter son médecin et son employeur, limiter les contacts directs et indirects (via les objets), porter impérativement un masque grand public dès lors que les règles de distanciation physique ne peuvent être garanties.
8. **Si la personne présente des critères de vulnérabilité** (cf. annexe 3) associées à un risque important de développer une forme sévère du Covid-19, il convient de prévenir son employeur.

NB : L'assistant prévention et le chef de service restent les interlocuteurs de chaque personnel pour toutes les questions de prévention. Les services prévention de l'hébergeur et des tutelles demeurent également en soutien de chaque structure et personnel pour toutes questions liées à ces mesures sanitaires.

CONSIGNES SANTE & SECURITE DANS LE CADRE DE LA REPRISE DU 11 MAI 2020

Rédacteurs : Services Prévention et Sécurité : Université de Lille, CNRS, Inserm, Centrale Lille Institut, ENSAIT, Institut Pasteur de Lille

Date :29/04/2020 - Version : 1

ACCUEIL

Consignes complémentaires aux mesures barrières :

- Respecter la distanciation sociale : marquer les distances au sol, mettre en place un écran en plexiglas au niveau des postes d'accueil, ou, à défaut mettre à disposition un masque visière. *Attention toutefois, la visière protège uniquement le visage, notamment les yeux, contre les projections de gouttelettes mais ne protège pas les voies respiratoires, elle doit être portée en complément d'un masque.*
- Informer les visiteurs sur les gestes barrières à respecter dans l'établissement.
- Respecter la distanciation sociale : Marquage au sol, panneau de plexiglass...
- Mettre à disposition du gel hydroalcoolique au niveau des accueils (cf. annexe 4).
- Utiliser ses effets personnels qu'il est interdit de prêter (stylo...).
- Enlever les revues et autres objets en libre-service (vecteurs de transmission).
- Manipulation du courrier et des colis : se laver les mains après chaque manipulation, voire porter des gants si quantité importante de courrier à manipuler (ex. service courrier...) - (cf. annexe 5).

RECEPTION / LIVRAISON / CHARGEMENT / DECHARGEMENT

Consignes complémentaires aux mesures barrières :

- Informer les livreurs sur les gestes barrières à respecter dans l'établissement.
- Respecter la distanciation sociale vis-à-vis des transporteurs/livreurs. Il est recommandé de baliser une zone de dépose des colis, voire des zones spécifiques sur les parkings.
- Privilégier l'utilisation de ses effets personnels. Exemple les stylets ou stylos pour signer le bon de livraison.
- Lorsque c'est possible, laisser les colis quelques heures sans contact avant leur manipulation.
- Ne pas stocker les cartons dans un lieu de passage ou un lieu collectif.
- Eliminer les emballages au plus tôt.
- Utiliser impérativement des gants pour toute manipulation des colis et matériel (gants habituels de travail) - (cf. annexe 5)
- Se laver les mains après les manutentions.
- Prévoir des consignes particulières pour la réception des colis plus volumineux - au cas par cas en fonction des sites (Bouteilles de gaz, palettes de papiers, produits chimiques...).
- Mettre à jour les protocoles de sécurité en incluant les mesures COVID-19 de l'établissement.
- Nettoyer régulièrement tous les moyens de manutention (transpalette, chariot...), particulièrement les zones de contact avec les mains, ainsi que les clefs ou badges prêtés (cf. annexe 4).

CIRCULATION DANS LES BATIMENTS

Consignes complémentaires aux mesures barrières :

- Afin de limiter la manipulation des poignées, laisser les portes ouvertes **chaque fois que possible** (sauf portes coupe-feu [hormis celles équipées de Dispositif actionné de sécurité, système permettant la fermeture automatique en cas de besoin] et accès sécurisés ou restreints, etc.).
- Se laver les mains après avoir circulé dans les bâtiments.

Ascenseurs :

- Afin de préserver une distanciation sociale, l'utilisation des ascenseurs se fait avec **la présence d'une seule personne par cabine**. A défaut du respect de cette règle, le port du masque est obligatoire.
- Priorité est donnée aux personnes à mobilité réduite, et à son éventuel accompagnant.

CONSIGNES SANTE & SECURITE DANS LE CADRE DE LA REPRISE DU 11 MAI 2020

Rédacteurs : Services Prévention et Sécurité : Université de Lille, CNRS, Inserm, Centrale Lille Institut, ENSAIT, Institut Pasteur de Lille

Date :29/04/2020 - Version : 1

DEPLACEMENTS EXTERIEURS

Consignes complémentaires aux mesures barrières :

- Annuler ou reporter les déplacements non indispensables.
- Privilégier les modes de transport individuel. Recourir le cas échéant au véhicule personnel.
- Limiter l'utilisation à 1 personne maximum par véhicule si possible, sinon respecter les gestes barrières à l'intérieur du véhicule.
- Aérer fréquemment le véhicule par l'ouverture des fenêtres.
- Dans le cas d'une utilisation partagée du véhicule (véhicule de service...), prévoir un protocole de nettoyage du véhicule entre 2 utilisations en pensant aux endroits que les utilisateurs vont toucher : volant, pommeau de vitesse, tableau de bord, frein à main, poignées, portières... (cf. annexe 4)

Utilisation des transports en commun :

- Respecter les consignes COVID-19 de l'entreprise de transport et les consignes nationales.

ORGANISATION DES POSTES DE TRAVAIL

Consignes générales :

- Nettoyer régulièrement le poste de travail avec le moyen mis à votre disposition (clavier, souris, téléphone, poignées de porte, interrupteurs...), notamment après une visite (cf. annexe 4).
- Aérer régulièrement les locaux de travail, si c'est possible, pour assurer une ventilation générale.
- Dans la mesure du possible, maintenir la porte du local ouverte pour éviter les manipulations à répétition de la poignée pour les occupants et les visiteurs.
- Débarrasser les surfaces au maximum en fin de journée afin de faciliter l'intervention du personnel d'entretien.

Consignes spécifiques aux locaux de travail partagés :

- Nettoyer le poste de travail (clavier, souris, téléphone, poignées de porte, interrupteurs, matériel commun...) à la prise de poste et au retour de la pause déjeuner (cf. annexe 4).
- Maintenir la distanciation sociale au poste de travail.
- Établir, selon les possibilités, des jours alternés ou des plannings qui réduisent le nombre total d'agents dans le bureau à un moment donné, leur permettant de maintenir l'activité en distance les uns des autres.
- Proscrire l'utilisation des ventilateurs.

Consignes spécifiques aux ateliers et laboratoires :

- Protéger les parties en contacts avec les mains sur les machines et équipements communs de recherche.
- Pour les équipements ou outillages partagés : définir si possible 1 seul utilisateur de l'équipement ou passer par le port de gants ou la désinfection après chaque usage.
- Nettoyer toute surface ou équipements en contact avec les mains après chaque utilisation (cf. annexe 4).
- S'assurer de la distanciation sociale entre 2 postes de travail. Si nécessaire, limiter l'accès aux locaux avec l'instauration d'un planning.

Consignes spécifiques liés au travail isolé :

- Dans les locaux où le respect de la distance peut induire des situations de travailleurs isolés, interdire la manipulation ou mettre en place des mesures permettant de garantir la sécurité des personnels.

CONSIGNES SANTE & SECURITE DANS LE CADRE DE LA REPRISE DU 11 MAI 2020

Rédacteurs : Services Prévention et Sécurité : Université de Lille, CNRS, Inserm, Centrale Lille Institut, ENSAIT, Institut Pasteur de Lille

Date :29/04/2020 - Version : 1

ESPACES COMMUNS

Salle de réunion :

- Les réunions en présentielles pourront se faire uniquement si elles sont **impossibles** à organiser à distance.
- Respecter, y compris lors de l'entrée des personnes, la distanciation entre les personnes.
- Ne pas proposer de boissons ni de nourriture.
- Ne pas mettre de feuille d'émargement, mais plutôt une feuille de présence (liste des présents).
- Proposer du gel hydroalcoolique à l'entrée de la salle (cf. annexe 4).

Salle de pause restauration :

- Suppression des moments de convivialité (ex : café d'accueil...).
- Faire prendre les repas en horaire décalé et avec le respect de la distance de 1 m minimum à table ; définir le nombre de personnes qui peuvent déjeuner ensemble et ne laisser que le nombre de chaises suffisant dans la salle.
- Autoriser exceptionnellement la prise de repas au niveau du bureau que s'il n'existe pas de salle de pause avec une organisation pour la prise de repas.
- Organiser l'usage des réfectoires par roulement afin de limiter le nombre de personnes à un instant donné, de façon à respecter les distances de sécurité (ex : Roulement par service).
- Organiser le nettoyage de toute surface ou équipements du réfectoire en contact avec les mains après chaque pause. Augmenter la fréquence du nettoyage de l'intérieur du réfrigérateur.
- Mettre à disposition du personnel des locaux inutilisés (salles de cours...) pour qu'ils soient utilisées en salle de restauration.
- Privilégier le transport de la nourriture dans une boîte étanche (type Tupperware) pour pouvoir la stocker dans les équipements réfrigérés et désinfecter la boîte avant de la placer dans le réfrigérateur (cf. annexe 4).
- Privilégier l'utilisation de bouteilles d'eau individuelles, ainsi que ses propres couverts.
- Prévoir du gel hydroalcoolique à proximité des distributeurs de nourriture, cafetières, bonbonne d'eau... (cf. annexe 4)
- Ne pas consommer les aliments à proximité des distributeurs, cafetières, bonbonne d'eau...

Equipements communs (photocopieurs...) : Voir le chapitre Organisation des postes de travail.

Sanitaires :

- Privilégier la mise à disposition de papier essuie-mains.
- Abaisser l'abattant des toilettes avant de tirer la chasse d'eau, si les sanitaires en sont équipés.
- Se laver les mains à l'eau et au savon avant et après le passage aux sanitaires.
- Manipuler les robinets avec des papiers essuie-mains, dans la mesure du possible. Ces papiers sont à jeter dans une poubelle et non dans les toilettes pour éviter de les boucher.
- Manipuler les poignées de portes avec des papiers essuie-mains, dans la mesure du possible. Ces papiers sont à jeter dans une poubelle et non dans les toilettes pour éviter de les boucher.
- Ne pas utiliser des sèche-mains électriques, laisser sécher ses mains à l'air en absence de papier essuie-mains.

CONSIGNES SANTE & SECURITE DANS LE CADRE DE LA REPRISE DU 11 MAI 2020

Rédacteurs : Services Prévention et Sécurité : Université de Lille, CNRS, Inserm, Centrale Lille Institut, ENSAIT, Institut Pasteur de Lille

Date :29/04/2020 - Version : 1

ENTRETIEN GENERAL DES LOCAUX

- Approvisionner en savon, essuie-mains, gel hydroalcoolique et désinfectants (cf. annexe 4).
- Renforcer les routines de nettoyage des surfaces exposées (poignées de portes, rampes, espaces et équipements communs, ascenseurs, sanitaires, interrupteurs, etc...).
- Rédiger des consignes spécifiques d'intervention pour les agents d'entretien en interne.
- Evacuer de manière journalière des sacs poubelles de déchets banals pouvant contenir des matières souillées (mouchoirs, gants, masque...).
- Préconiser la mise en place d'une feuille de traçabilité de l'entretien des zones communes.
- Désinfecter les chariots (voir annexe 4)
- Mettre à jour les plans de prévention avec les entreprises de nettoyage extérieure.

ENTREPRISES EXTERIEURES

- Mettre à jour les plans de prévention ou envoyer une annexe « COVID-19 » avec les consignes générales de l'établissement.
- Ne pas réaliser d'intervention si les gestes barrières ne peuvent pas être respectés.

PRISE EN CHARGE SUR LE LIEU DE TRAVAIL D'UNE PERSONNE PRESENTANT UN OU DES SYMPTOMES COVID-19

- Conserver les gestes barrières.
- Ecartier la personne des parties communes et l'isoler dans un bureau ou une salle de réunion.
- Fournir à la personne un masque chirurgical.
- Renvoyer le salarié présentant des symptômes à son domicile.
- Appeler le 15 si les symptômes sont graves.
- Prévenir immédiatement la hiérarchie et l'employeur, afin de les informer de la situation. Ces derniers doivent identifier les personnes qui ont été en contact avec la personne malade.
- Consigner la zone pour en interdire l'accès.
- Organiser le nettoyage du poste de travail de l'agent :
 - o Nettoyer sols et toutes les surfaces et équipements
 - o Le personnel intervient avec sa tenue de travail et ses gants
 - o Rendre l'accès à la zone le lendemain du nettoyage

DECHETS

- Jeter les déchets potentiellement souillés (masques barrières, mouchoirs souillés, lingette désinfectante...) dans une poubelle munie d'un sac poubelle opaque et disposant d'un système de fermeture fonctionnel (liens traditionnels ou liens coulissants).

Ce sac est ensuite collecté quotidiennement par le personnel d'entretien selon la procédure en vigueur sur le site.

CONSIGNES SANTE & SECURITE DANS LE CADRE DE LA REPRISE DU 11 MAI 2020

Rédacteurs : Services Prévention et Sécurité : Université de Lille, CNRS, Inserm, Centrale Lille Institut, ENSAIT, Institut Pasteur de Lille

Date :29/04/2020 - Version : 1

NOTE CONCERNANT LES SST

Face à une victime et dans ce contexte épidémique :

- le Sauveteur secouriste du travail (SST) respectera les consignes de secours applicables dans l'établissement ;
- le SST portera les gants (cf. annexe 4) et si possible un masque chirurgical mis à disposition par son employeur ;
- si la victime consciente présente un malaise avec sensation de fièvre ou/et des signes respiratoires (toux...), et si l'entreprise en dispose, le SST lui demandera de s'équiper d'un masque chirurgical ;
- les gestes de secours sont inchangés, toutefois, il est conseillé de les adapter lors des cas suivants :
 - o face à une victime inconsciente, le sauveteur secouriste du travail recherche des signes de respiration en regardant si le ventre et/ou la poitrine de la personne se soulèvent. Il ne place pas sa joue et son oreille près de la bouche et du nez de la victime.
 - o face à un adulte en arrêt cardiorespiratoire, le sauveteur secouriste du travail pratique uniquement les compressions thoraciques. Il n'effectue pas de bouche-à-bouche. L'alerte et l'utilisation du défibrillateur automatisé externe restent inchangés.
- dans tous les cas, le SST et les témoins devront veiller à bien se laver les mains après l'intervention (et également après le retrait des gants).

SOURCES

<https://travail-emploi.gouv.fr>

<https://solidarites-sante.gouv.fr>

<https://www.santepubliquefrance.fr/>

<https://www.hcsp.fr>

<http://www.inrs.fr>

ANNEXE 1 : Port de masques en contexte COVID-19

Rédacteurs : Services Prévention et Sécurité : Université de Lille, CNRS, Inserm, Centrale Lille Institut, ENSAIT, Institut Pasteur de Lille

Date :29/04/2020 - Version : 1

Quels sont les masques disponibles ?

Masque « alternatif », « barrière », ou « grand public » : Masque ayant démontré une efficacité de filtration d'au moins 70% pour des particules de 3 microns émises pour la personne portant le masque (masque de catégorie 2 si filtration > 70%, masque de catégorie 1 si filtration > 90%). Répondent aux spécifications de l'**AFNOR Spec S76-001** ou normes équivalentes. Protection minimale destinée aux personnes amenées à travailler à moins d'un mètre d'une autre personne. Evite la projection de gouttelettes dans l'air par le porteur. Si cette solution est choisie, les masques doivent être portés par l'ensemble des personnes en présence (masque « altruiste »).

Masque chirurgical (NF EN 14683) : À porter en priorité par les personnes présentant des symptômes du COVID-19. Destiné à éviter lors de l'expiration du porteur, la projection de sécrétions des voies aériennes supérieures ou de salive pouvant contenir des agents infectieux transmissibles.

Masque FFP2 (ou FFP3) (NF EN 149) : Masque filtrant, destiné à protéger le porteur contre les risques d'inhalation d'agents infectieux transmissibles par voie aérienne. **Seuls ces masques rentrent dans la catégorie des Equipements de Protection Individuelle** et offrent une protection supérieure par rapport aux masques précités. La présence d'une soupape ou valve expiratoire améliore le confort du port du masque, mais peut altérer l'efficacité de la protection de l'entourage, l'air expiré pouvant contenir des particules virales. Destiné aux personnels amenés à se protéger d'un risque métier habituel et d'un risque Covid-19 avéré (personnels soignants).

Quand porter un masque ?

Le masque FFP2 (ou FFP3) est destiné aux personnels amenés à se protéger d'un risque métier habituel et d'un risque Covid-19 avéré (personnels soignants)

Les masques grand public devront être portés systématiquement par tous dès lors que les règles de distanciation physique ne peuvent être garanties et lorsque l'hébergeur le préconisera en fonction du poste de travail. C'est le port du masque grand public par l'ensemble des personnes possiblement en contact qui permet de garantir la protection.

Comment mettre, utiliser, enlever et éliminer un masque ?

- Avant de mettre un masque, se laver les mains à l'eau et au savon, sinon avec du gel hydroalcoolique.
- Appliquer le masque de façon à recouvrir le nez et la bouche et veillez à l'ajuster au mieux sur votre visage.
- Lorsque l'on porte un masque, éviter de le toucher.
- Chaque fois que l'on touche un masque usagé, se laver les mains à l'aide d'un gel hydroalcoolique ou à l'eau et au savon.

ANNEXE 1 : Port de masques en contexte COVID-19

Rédacteurs : Services Prévention et Sécurité : Université de Lille, CNRS, Inserm, Centrale Lille Institut, ENSAIT, Institut Pasteur de Lille

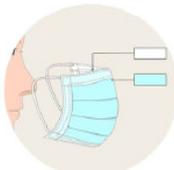
Date :29/04/2020 - Version : 1

- Lorsqu'il s'humidifie, le remplacer par un nouveau masque et ne pas réutiliser des masques à usage unique.
- Pour retirer le masque: l'enlever par derrière (ne pas toucher le devant du masque); le jeter immédiatement dans une poubelle muni d'un sac ; se laver les mains à l'eau et au savon, sinon avec du gel hydroalcoolique.

Comment mettre mon masque chirurgical ? (*)



Je me lave les mains



Je tourne mon masque dans la bonne direction (bord rigide en haut, face blanche vers moi)



J'attache le haut de mon masque



Je pince le bord rigide pour l'ajuster à mon nez



J'attache le bas de mon masque



Pour le retirer, je ne touche que les attaches



Je jette mon masque et je me lave les mains (*)

Comment mettre mon masque FFP2?



Je me lave les mains



Je tourne mon masque dans la bonne direction (bord rigide en haut)



Je passe les élastiques derrière la tête, de part et d'autre des oreilles



Je vérifie que le masque couvre bien mon menton



Je pince le bord rigide pour l'ajuster à mon nez



Pour le retirer, je ne touche que les attaches



Je jette mon masque et je me lave les mains

Edition INRS et Ministère des Solidarités et de la Santé

(*) Pratiquer de la même manière pour les masques grand public, à l'exception de la dernière étape : soit le mettre directement dans sa machine à laver (lavage selon les instructions du fabricant), soit le mettre dans un sachet hermétique en attendant de le laver.

ANNEXE 2 : Lavage des mains

Rédacteurs : Services Prévention et Sécurité : Université de Lille, CNRS, Inserm, Centrale Lille Institut, ENSAIT, Institut Pasteur de Lille

Date :29/04/2020 - Version : 1

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Santé publique France

COVID-19

ALERTE CORONAVIRUS COMMENT SE LAVER LES MAINS ?

30 secondes

Se laver les mains à l'eau et au savon pendant 30 secondes est la mesure d'hygiène la plus efficace pour prévenir la transmission de tous les virus.

- Frottez-vous les mains, paume contre paume
- Lavez le dos des mains
- Lavez entre les doigts
- Frottez le dessus des doigts
- Lavez les pouces
- Lavez aussi le bout des doigts et les ongles
- Séchez-vous les mains avec une serviette propre ou à l'air libre

Si vous n'avez pas d'eau et de savon, faites la même chose avec du gel hydro alcoolique.

GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS **0 800 130 000**
(appel gratuit)

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/articles/coronavirus-outils-de-prevention-destines-aux-professionnels-de-sante-et-au-grand-public>

ANNEXE 3 : Personnels à risques

Rédacteurs : Services Prévention et Sécurité : Université de Lille, CNRS, Inserm, Centrale Lille Institut, ENSAIT, Institut Pasteur de Lille

Date :29/04/2020 - Version : 1

Avis du Haut Conseil de la santé publique du 31 mars 2020

- Les personnes âgées de 70 ans et plus (même si les personnes âgées de 50 ans à 70 ans doivent être surveillées de façon plus rapprochée) ;
- Les personnes avec antécédents (ATCD) cardiovasculaires: hypertension artérielle compliquée², ATCD d'accident vasculaire cérébral ou de coronaropathie, de chirurgie cardiaque, insuffisance cardiaque stade NYHA III ou IV ;
- Les diabétiques* non équilibrés ou présentant des complications ;
- Les personnes présentant une pathologie chronique respiratoire³ susceptible de décompenser lors d'une infection virale ;
- Les patients présentant une insuffisance rénale chronique dialysée ;
- Les patients atteints de cancer évolutif sous traitement (hors hormonothérapie).

Malgré l'absence de données dans la littérature, en raison d'un risque présumé de COVID-19 grave compte-tenu des données connues pour les autres infections respiratoires, sont également considérées à risque de COVID-19 grave :

- Les personnes avec une immunodépression congénitale ou acquise :
 - médicamenteuse : chimiothérapie anticancéreuse, traitement immunosuppresseur, biothérapie et/ou corticothérapie à dose immunosuppressive ;
 - infection à VIH non contrôlée ou avec des CD4 <200/mm³ ;
 - consécutive à une greffe d'organe solide ou de cellules souches hématopoïétiques ;
 - liée à une hémopathie maligne en cours de traitement ;
- Les malades atteints de cirrhose au stade B du score de Child Pugh au moins ;
- Les personnes présentant une obésité (indice de masse corporelle(IMC)> 40 kgm⁻²), par analogie avec la grippe A(H1N1), mais aussi une obésité avec IMC > 30 kgm⁻²* ;
- Les personnes présentant un syndrome drépanocytaire majeur en raison d'un risque accru de surinfection bactérienne ou de syndrome thoracique aigu⁴ou ayant un antécédent de splénectomie ;
- Les femmes enceintes, au troisième trimestre de la grossesse, compte tenu des données disponibles et considérant qu'elles sont très limitées.

*compte tenu de l'expérience de terrain des réanimateurs auditionnés (données non publiées)

²Complications cardiaques, rénales et vasculo-cérébrales

³Broncho pneumopathie obstructive, asthme sévère, fibrose pulmonaire, syndrome d'apnées du sommeil, mucoviscidose notamment

⁴Le syndrome thoracique aigu est une pathologie pulmonaire spécifique de la drépanocytose. Il est défini par l'association de fièvre ou de symptômes respiratoires avec un infiltrat pulmonaire constaté sur une radiographie

ANNEXE 4: Les produits décontaminant et les gels hydroalcoolique actif sur le virus SARS-CoV-2

Rédacteurs : Services Prévention et Sécurité : Université de Lille, CNRS,
Inserm, Centrale Lille Institut, ENSAIT, Institut Pasteur de Lille

Date :29/04/2020 - Version : 1

Les produits décontaminant (sprays, lingettes) et les gels hydroalcoolique doivent avoir un effet virucide conforme à la norme **EN 14476**.

ANNEXE 5 : Port de gants en contexte COVID-19

Rédacteurs : Services Prévention et Sécurité : Université de Lille, CNRS, Inserm, Centrale Lille Institut, ENSAIT, Institut Pasteur de Lille

Date :29/04/2020 - Version : 1

Le geste barrière à privilégier est le lavage des mains. Le port des gants est spécifique pour les agents d'entretien, lors de la réception de colis, lors de l'utilisation d'équipements collectifs de laboratoire et pour les Sauveteurs Secouriste de Travail.

Les gants à privilégier sont les gants de protection répondant à la norme **NF EN ISO 374-5 Virus**



Comment mettre, utiliser, enlever et éliminer des gants ?

- Avant de mettre des gants, se laver les mains à l'eau et au savon, sinon avec du gel hydroalcoolique.
- Enfiler les gants.
- Lorsque l'on porte des gants, éviter de se toucher notamment le visage.
- Les gants deviennent poreux avec le temps, il faut donc les remplacer régulièrement (toutes les 20mins).
- Après avoir retiré les gants, se laver les mains à l'eau et au savon, sinon avec du gel hydroalcoolique.

Gants à usage unique
Gants à usage unique

► Pourquoi porter des gants ?

Pour se protéger contre des produits chimiques dangereux.
Pour se protéger contre des agents biologiques dangereux.

► À ne pas oublier

- Réserver les gants à usage unique aux tâches minutieuses.
- Ne pas utiliser de gants à usage unique si les mains plongent dans un liquide. Utiliser des gants épais à longue manchette.
- Enfiler les gants sur des mains propres et sèches.
- Éviter les bijoux et les ongles longs.
- Vérifier le bon état des gants avant de les enfiler.
- Retirer les gants en cas de contact avec le produit ou s'ils sont abîmés. Les jeter puis se laver les mains.

1. Pincer le gant au niveau du poignet. Éviter de toucher la peau.

2. Retirer le gant.

3. Le garder au creux de la main gantée ou le jeter.

4. Glisser les doigts à l'intérieur du deuxième gant. Éviter de toucher l'extérieur du gant.

5. Retirer le deuxième gant.

6. Une fois les gants ôtés, les jeter. Se laver les mains.